Médiation du FRAC auprès des 6èmes : Une sensibilisation à l'Art Vidéo

publié le 19/04/2022

Un premier goût de la classe à horaire aménagé arts plastiques (CHAAP)

Descriptif :

Mercredi et Vendredi derniers, l'ensemble des élèves de 6ème ont bénéficié de la première intervention de M. Stéphane Marchais, Médiateur et Chargé des publics au FRAC Poitou-Charentes dans le cadre du cours d'arts plastiques.

Mercredi et Vendredi derniers, l'ensemble des élèves de 6ème ont bénéficié de la première intervention de M. Stéphane Marchais, Médiateur et Chargé des publics au FRAC Poitou-Charentes dans le cadre du cours d'arts plastiques. Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain sont des collections publiques d'art contemporain initiées il y a 30 ans dans le cadre de la politique de décentralisation pour permettre une proximité de l'art contemporain dans chaque région de France. Le site d'Angoulême qui est d'ailleurs gratuitement ouvert au public organise des expositions régulièrement.

Dans le cadre du dispositif « Une heure/une œuvre », M. Marchais a en effet projeté aux quatre classes de sixième une œuvre d'art originale puis a échangé avec eux afin de la contextualiser et de préciser ses enjeux dans une dynamique de sensibilisation et d'implémentation du Parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves. Étant donné les spécificités du dispositif « Les images en mouvement » (dans lequel s'inscrit la Classe à horaire aménagé Arts Plastiques), le médiateur et le professeur ont choisi conjointement une œuvre d'art vidéo à la fois divertissantes dans sa forme et exigeantes dans son fond.

Ce jour, c'est « Shared Propulsion Car », vidéo de Michel de Broin qui fut l'objet de la médiation en lien avec la première séquence d'animation travaillée en arts plastiques .

Il s'agit d'un document filmé d'une performance réalisé par l'artiste dans les rues de Toronto dans une Buick Regal 1986 quelque peu modifiée. En effet, la carrosserie a été équipée d'un ensemble mécanique constitué de quatre

pédaliers autonomes permettant aux passagers de former un groupe autopropulseur. Une transmission a été mise au point afin de transmettre la puissance fournie par les passagers aux roues motrices et faire varier la démultiplication entre cyclistes et roues afin d'assurer leur accouplement progressif pour les démarrages. Dans la vidéo, L'artiste est arrêté par la police et son « véhicule » saisi. Souhaitant récupérer son œuvre, il fait par la suite les frais d'un procès intenté par la ville de Toronto, procès qu'il gagne et qui lui permet de récupérer son œuvre. La documentation juridique relative à l'affaire accompagne la vidéo.

En ce moment l'aménagement des cours d'arts plastiques prend une coloration vidéo afin de faire goûter aux élèves ce médium pour lequel ils pourront consacrer une heure de leur emploi du temps à partir de l'an prochain sous réserve d'une validation de leur candidature à la CHAAP (classe à horaire aménagée arts plastiques).

Si vous désirez apprécier la qualité des travaux réalisés par les élèves dans ce contexte, rendez vous sur la chaine Youtube "Lesimagesenmouvement Segonzac"

Si vous désirez en apprendre davantage à propos de la CHAAP ou de l'espace de création numérique, rendez vous sur le blog "Lesimagesenmouvement"

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.